

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 mai 2019

---

**LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1831)**

Retiré

**AMENDEMENT**

N° CD1147

présenté par

M. Orphelin, Mme Bareigts, M. Chiche, M. Dombreval, M. Haury, M. Molac, M. Pahun, Mme Rossi, Mme Sage, M. Sempastous, Mme Thillaye, Mme Vanceunebrock, M. Villani, M. Wulfranc, Mme De Temmerman, M. El Guerrab, M. Juanico, M. Laronneur, Mme Melchior, M. Thiébaud, Mme Wonner, Mme Sanquer, M. Balanant, M. Cubertafof, M. Potier et Mme Valérie Petit

-----

**ARTICLE 1ER B**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Un investissement d'1,5 milliard d'euros sur 10 ans est prévu sur la période 2020-2030 pour développer une nouvelle génération de voitures Intercités de nuit, permettant de constituer un réseau de trains de nuit radial, transversal et international. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à prévoir un budget dédié au développement du train de nuit.

Les dernières commandes d'Intercités de nuit datent de 40 ans. Il est temps d'inscrire à nouveau dans les priorités nationales l'importance d'un réseau de nuit. Celui-ci est devenu depuis d'autant plus pertinent qu'il permet de répondre aux questions du (1) maillage international de la France dans l'Europe par une mobilité bas-carbone et peu énergivore ; (2) maillage transversal du territoire pour relier entre elles les régions éloignées ; (3) désenclavement des territoires ruraux excentrés.

L'Hexagone possède des dimensions idéales pour le développement du train de nuit. Beaucoup de trajets requièrent de 5h à 10h de train (transversales, trajets vers ou depuis le Sud de la France).

Par ailleurs, la renaissance des Intercités de nuit pour lutter contre le changement climatique en Europe est déjà lancée et soutenue par plusieurs pays européens moteurs. La France gagnera à s'impliquer elle aussi, sans délais, d'autant plus qu'elle a une position centrale en Europe de l'Ouest pour promouvoir cette mobilité.

L'augmentation des budgets consacrés aux transports du quotidien doit être fléchée pour permettre notamment de régénérer l'offre Intercités de nuit, et d'augmenter son ambition.

Cet amendement a été proposé par le collectif Oui au train de nuit.